▸ MARCHÉS PUBLICS

LA DÉFENSE SE CHAUFFE AUX POTS-DE-VIN

La justice enquête sur les bizarreries de la concession du chauffage de tout le quartier. Même Alain Afflelou, le roi de la lunette, y avait mis son grain de sel.

On ne le sait pas assez, mais chauffer un énorme quartier tel celui de la Défense, avec ses 2,7 millions de mètres carrés de bureaux et ses 9800 logements, est une affaire juteuse. Il suffit pour s'en apercevoir de tenter de démêler l'invraisemblable sac de nœuds occasionné en 2000 par le renouvellement du contrat de concession, arrivant à terme, accordé à une filiale de Charbonnages de France, Climadef. Il fallait trouver une autre société pour que la Défense puisse continuer à avoir de l'eau chaude et des radiateurs qui marchent. La question était d'autant plus sensible qu'en 1994 la centrale thermique du quartier avait explosé, causant deux morts.

Alors que s'est-il passé ? Une équipe de petits malins a mis la main sur la concession grâce à une série de tours de passe-passe et de comportements assez limites, au point que la justice a vite été saisie. Pour résumer, une étrange alliance entre un ancien haut cadre de Vivendi, un intermédiaire en armement particulièrement fêtard et une vieille barbe de Charbonnages de France s'est portée candidate grâce à deux casquettes distinctes. D'un côté, les intéressés ont constitué une petite boîte susceptible d'emporter le contrat et d'exploiter la centrale. De l'autre, les mêmes ont monté un tour de table afin d'acheter Climadef, l'entreprise bientôt déchargée du marché. Pourquoi acquérir cette dernière ? Parce que ses caisses recèlent un petit pactole : quelque 15 millions d'euros, provisionnés pour les travaux que tout bon concessionnaire est censé effectuer en fin de parcours afin de remettre les équipements en état de marche. Par l'odeur des millions alléchée, la fine équipe a déniché pour son tour de table les financiers les plus improbables, entre autres l'ancien patron du club de foot de Cannes ou Alain Afflelou, le roi de la lunette, qui apporte 11 millions d'euros. Selon un acteur du dossier, *« les enquêteurs ont déniché un document révélant ses comptes en Israël »*. Un pays où les banques ne sont pas aussi transparentes que ses verres progressifs...

Les associés ont remporté le marché, et l'argent de la chaufferie a commencé à valser : vers l'US Créteil, le club alors présidé par

Afflelou, voire vers des call-girls... Lésé sur une commission impayée, un homme d'affaires est allé balancer à la Direction générale de la concurrence et des fraudes. Délit d'entente, favoritisme, procédures irrégulières, versement de commissions à des hommes politiques... Parmi d'autres, Charles Ceccaldi-Raynaud, l'ex-sénateur-maire de Puteaux, est poursuivi pour corruption passive. Il présidait la structure chargée d'attribuer la concession du chauffage et aurait, selon les magistrats, été arrosé plus qu'il n'en faut. Dans un rapport du 15 avril 2009, le parquet de Nanterre note que Ceccaldi-Raynaud met en cause sa propre fille, Joëlle, actuelle présidente de l'EPAD et maire de Puteaux, et recommande au juge de vérifier si, oui ou non, la dame détient des comptes au Luxembourg.

Cela fait huit ans qu'un magistrat enquête, et l'affaire n'est pas prêt d'être bouclée...

Laurent Léger